

PLAN STRATEGIQUE 2012-2015

VISION DE L'ODEM

L'ODEM est, à l'horizon 2016, en matière de protection de la liberté de presse, un organe crédible qui contribue à l'amélioration des prestations des media au Bénin par un meilleur respect de la déontologie et qui s'établit définitivement comme le premier recours des consommateurs des media contre la violation de leurs droits.

VALEURS DE L'ODEM

- ✓ L'intégrité et la probité de chaque membre de l'ODEM qui s'expriment à travers les engagements individuels d'adhésion aux textes fondamentaux de l'ODEM et de disponibilité.
- ✓ La responsabilité partagée de la protection de la liberté de presse et du droit du public à une information exacte qui est soutenue par la promotion du professionnalisme dans les media.
- ✓ L'impartialité et l'équité dans l'analyse des plaintes et dans les décisions relatives aux violations du Code de déontologie qui se traduisent par le respect du principe du contradictoire dans l'instruction des recours.

MISSION DE L'ODEM

La mission de l'Observatoire de la déontologie et de l'éthique dans les médias (ODEM) consiste essentiellement à contribuer à la protection de la liberté de presse en initiant des actions susceptibles d'assurer le respect des règles déontologiques édictées par le Code de déontologie adopté par les professionnels des media le 24 septembre 1999.

MEMBRES DE LA 6^{ème} MANDATURE



QUELQUES PUBLICATIONS



ADRESSE ODEM

01 BP : 6694 Cotonou

Tél : (229) 21 37 42 59

97 64 61 05

E-mail : odemdubenin@gmail.

Site web : <http://odem.mediabenin.org>

REPUBLIQUE DU BENIN

OBSERVATOIRE DE LA DEONTOLOGIE ET DE L'ETHIQUE DANS LES MEDIAS



VISION 2012 - 2015

PRECIS DE L'ODEM

Les professionnels des médias du Bénin, considérant que la liberté de presse est reconnue et garantie par l'Etat béninois dans la constitution du 11 décembre 1990. Ils ont organisé de nombreuses réflexions et concertations, avec pour préoccupation que la plus grande des sanctions pour un professionnel de l'information est le jugement de ses pairs. Le processus a abouti le 3 mai 1996 à l'idée de la création d'un Observatoire. Les statuts ont été élaborés en 1998 et ont été amendés en 2003.

Depuis le 16 mai 2003 l'Observatoire de la déontologie et de l'Ethique dans les Médias a été créé au Bénin. Cela fait suite aux conclusions et les résolutions des états généraux de la presse des 18, 19, 20, 21, 22 et 23 novembre 2002.

Cette instance d'autorégulation reconnue par les états généraux de la presse béninoise a pour mission essentiel de contribuer à la protection de la liberté de presse en initiant des actions susceptibles d'assurer le respect des règles déontologiques édictées par le Code de déontologie adopté par les

professionnels des media le 24 septembre 1999.

Les objectifs assignés à l'ODEM par les professionnels des media, sont les suivants:

- 1- Faire observer les règles de déontologie et d'éthique dans les médias,
- 2- Protéger le droit du public à une information libre, complète, honnête et exacte.
- 3- Défendre la liberté de presse,
- 4- Veiller à la sécurité des professionnels des média dans l'exercice de leur fonction et garantir leur droit d'enquêter librement sur tous les faits concernant la vie publique,
- 5- Encourager les professionnels des media et les organes de presse qui font preuve de professionnalisme,
- 6- Mener les recherches et des réflexions sur l'évolution des medias.

La 6^{ème} Mandature Présidée par Monsieur **Guy Constant EHOUMI** a été installée le **30 novembre 2012**.

LA 6^{ème} MANDATURE

L'équipe de la 6^{ème} mandature se présente comme suite :

Président

EHOUMI Guy Constant

Vice-Président

Berthe Mensah CAKPOSSA

Secrétaire général

Wilfried Léandre HOUNGBEDJI

Trésorier

Maurille CRALOS

Rapporteur-Porte parole

Fortuné SOSSA

Membres

Gaspard ADJAMONSSI

Aurore SAIZONOU

Florian ZINZINDOHOUE

Liamidi OLAONIKPEKOUN

Pierre MATCHOUDO

Armel FERAEZ

Joël ATAYI-GUEDEGBE

Me Aline ODJE